

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

LE FORFAIT ULTIMATE ILLIMITÉ (AU 22/06/2011)

Le forfait Ultimate illimité est disponible avec l'ensemble des couvertures réseaux de NRJ Mobile : GSM / GPRS / 3G / 3G+. Pour les services suivants : Téléchargement de single sur mobile, Visiophonie, le client doit disposer d'un terminal compatible 3G/3G+ et se trouver sous zone de couverture 3G/3G+.

LE FORFAIT ULTIMATE ILLIMITÉ	Prix mensuel 12 mois		Prix mensuel 24 mois	
	Prix light sans mobile	Prix avec mobile	Prix light sans mobile	Prix avec mobile
	50,99 €	55,99 €	44,99 €	49,99 €
DURÉE MINIMALE D'ENGAGEMENT	12 ou 24 mois			
DESCRIPTION DE L'OFFRE OU DU GROUPE D'OFFRES	<ul style="list-style-type: none"> • Appels illimités en France métropolitaine, 24h/24, 7j/7, vers tous les opérateurs métropolitains mobiles et fixes (hors appels surtaxés). 3h maximum par appels. • SMS illimités métropolitains, 24h/24, 7j/7 entre 2 personnes physiques et à usage privé, vers tous les opérateurs (hors SMS surtaxés). • Web et mails illimités : accès gratuit et illimité en France métropolitaine sur le mobile 24h/24 et 7j/7. Au-delà de 1Go, réduction mensuelle du débit. 			
DÉCOMPTE DES COMMUNICATIONS	Les communications voix en France métropolitaine illimitées. Les autres types de communication sont décomptés selon les conditions précisées dans la brochure Tarifs NRJ Mobile.			
OPTIONS INCLUSES	• Personnalisation du numéro • Messagerie vocale • Présentation du numéro.			
CONDITIONS DE RÉSILIATION À L'INITIATIVE DU CLIENT	<p>Le client peut mettre fin au contrat avant la fin de la période minimale d'engagement, sous réserve du paiement des frais tels que définis ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas de souscription d'un forfait 12 mois, sous réserve du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. • En cas de souscription d'un forfait 24 mois, sous réserve : <ul style="list-style-type: none"> - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant avant la fin du 12^{ème} mois, du paiement des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois et du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. - dans l'hypothèse d'une résiliation intervenant après la fin du 12^{ème} mois, du paiement du ¼ des frais d'abonnement et services y afférents restant à courir jusqu'à la fin de la période minimale d'engagement. <p>Au-delà de la période minimale d'engagement, la résiliation peut intervenir à tout moment et sans indemnités. La demande de résiliation doit être envoyée par courrier avec AR. La résiliation prend effet dans un délai de 7 jours calendaires suivant la réception par NRJ Mobile de la lettre de résiliation.</p>			
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	Réseaux GSM / GPRS / 3G / 3G+ sous réserve de détenir un mobile compatible avec la technologie du réseau que le client souhaite utiliser.			
SERVICE CLIENT	<p>Accessible du lundi au samedi de 8h à 22h (hors jours fériés) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis le portable : 675 200 (1^{ère} minute gratuite, appel décompté du forfait ou 0,38 €/min au-delà du forfait) - depuis un fixe : 0 969 360 200 (appel non surtaxé depuis un poste fixe en France métropolitaine). 			